

Règlement du « Concours CGénial-Lycée » - Édition 2026

1. OBJECTIFS

L'objectif du « Concours CGénial-Lycée » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le « Concours CGénial-Lycée » permet aux lycéens de présenter tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques. Le projet, fondé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Pour tout savoir sur le concours et découvrir les projets des années précédentes, rendez-vous sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#).

2. ORGANISATION DU CONCOURS

Ce concours est coorganisé conjointement par « Sciences à l'École » et la fondation CGénial, désignés dans ce qui suit par les « **organismes** ».

Le « Concours CGénial-Lycée » est organisé au niveau national, et prend, par certains des prix attribués, une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées au concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists).

A. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le « Concours CGénial-Lycée » se déroule en plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription** : les projets sont reçus au niveau national par le **coordinateur du « Concours CGénial-Lycée »** à « **Sciences à l'École** » et par le **comité scientifique national du concours CGénial**. La liste des membres du comité scientifique national est accessible sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#) ;
- **une pré-sélection des projets pour l'attribution de subventions** : pour les projets inscrits au premier tour, une subvention d'un montant maximal de 300 € pourra être accordée après examen du dossier si une demande de budget motivée est effectivement soumise au premier tour des inscriptions.

Les dossiers de demande sont évalués par le comité scientifique national.

Sur demande, le correspondant académique de « Sciences à l'École » peut consulter les dossiers émis par les établissements de son académie et émettre un avis qui sera pris en considération lors des délibérations du comité scientifique national.

Les critères de sélection sont, à titre indicatif, les suivants :

- problématique innovante et originale, en lien avec des enjeux sociétaux ;

- méthode d'investigation prévue explicitée et détaillée ;
 - partenariats mis en place, avec un investissement conséquent des partenaires ;
 - demande de subvention détaillée et justifiée.
- **un second tour d'inscription**, avec une échéance plus tardive, permet de participer au concours, mais sans pouvoir prétendre à une subvention ;
 - **le comité scientifique national sélectionne les projets (au nombre maximum de 20)** qui concourent en finale nationale sur la base des dossiers et vidéos transmis ;
 - **la finale nationale** permettra d'établir le palmarès et les lauréats du concours ;
 - **une cérémonie d'annonce des résultats clôturera le concours**, à l'issue de la finale nationale.

B. CALENDRIER (ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026)

15 septembre 2025	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
9 novembre 2025 (heure de métropole)	Dernier jour avant la clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
12 novembre 2025	Ouverture des inscriptions pour le 2 nd tour
Début décembre 2025	Réunion du comité scientifique en vue de l'attribution de subventions aux projets (pour les projets inscrits au 1 ^{er} tour uniquement)
12 décembre 2025	Date limite de retour des documents d'engagement (1 ^{er} tour)
8 février 2026 (heure de métropole)	Dernier jour avant la clôture des inscriptions pour le 2 nd tour
15 mars 2026 (heure de métropole)	Date limite de retour des comptes rendus et des vidéos des projets
Début avril 2026	Sélection des finalistes (dans la limite de 20 projets) par le comité scientifique national
Fin mai 2026	Finale nationale du « Concours CGénial » et cérémonie de remise des prix
De juin à mi-septembre 2026	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

Une vigilance toute particulière sera demandée quant aux respects des échéances.

3. COMMENT CONCOURIR ?

A. QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Un même professeur peut inscrire deux projets au maximum au « Concours CGénial-Lycée » avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts. En tenant compte de cette restriction, un même établissement peut inscrire autant de projets qu'il le souhaite.

Les participants au « Concours CGénial-Lycée » doivent être **en possession de papiers d'identité à jour** et valables au moins jusqu'au 30 septembre 2026.

Le « Concours CGénial-Lycée » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un lycée français public ou privé sous contrat, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les lycées membres de l'AEFE, sans limite d'âge ni condition de nationalité. Les élèves doivent être scolarisés dans le secondaire uniquement (2^{nde}, 1^{ère} ou Terminale).

Pour les établissements ne correspondant pas aux catégories d'établissements citées ci-dessus ou pour faire une demande spécifique comme par exemple inscrire un projet en langue étrangère (DNL), nous vous invitons à contacter « Sciences à l'École » à l'adresse cgenial.lycee@obsprm.fr avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

À noter : en cas de sélection pour la finale nationale d'une équipe appartenant à un établissement qui n'est pas situé dans un département français, aucune prise en charge financière du transport ne sera accordée par les organisateurs. Il est donc nécessaire que le chef d'établissement s'engage, via la lettre d'engagement qui lui sera transmise, à trouver un moyen de financement pour les frais de transports de l'équipe sélectionnée.

B. COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au premier tour du « Concours CGénial-Lycée » se fait en ligne à partir du lundi 15 septembre 2025 jusqu'au dimanche 9 novembre 2025 inclus (heure de métropole). Lors de cette inscription il est possible de formuler une demande de subvention d'aide pour la réalisation du projet, d'un montant maximal de 300 €. L'octroi de cette subvention est basé sur la pertinence du projet proposé. Les demandes seront soumises au comité scientifique national du « Concours CGénial » qui émettra un avis sur leur versement.

Un second tour d'inscription ne donnant pas droit à une subvention sera ouvert du 12 novembre 2025 au 8 février 2026 inclus (heure de métropole).

Le lien vers le formulaire d'inscription en ligne est disponible [ici](#). Une confirmation d'inscription par courriel suivra dans la semaine suivant l'inscription en ligne.

Les informations recueillies lors de l'inscription seront utilisées pour la seule bonne organisation de la participation de l'équipe au concours. Elles ne seront pas transmises à des tiers et ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou de prospection pour d'autres actions ou concours.

C. COMMENT COMPOSER UNE EQUIPE ?

Une équipe peut **impliquer autant de professeurs et d'élèves que nécessaire**.

Il est vivement recommandé de **constituer des équipes d'élèves reflétant une mixité de genre**.

Pour la finale nationale, l'équipe ambassadrice du projet ne pourra être composée que de **trois élèves et d'un professeur**.

Pour la finale nationale, si la composition de l'équipe le permet, la mixité de genre doit également être représentée lors des présentations orales.

D. QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

- **POUR LES ÉQUIPES DONT LES PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR RECEVOIR UNE SUBVENTION**

L'équipe sera notifiée de l'obtention d'une subvention par le coordinateur du « Concours CGénial-Lycée » à « Sciences à l'École » et recevra par courriel les documents suivants :

- un message avec une lettre d'engagement à signer ;
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée.

Avant le 12 décembre 2025, l'équipe devra retourner par courriel (à l'adresse électronique du concours : cgenial.lycee@obspm.fr) un SCAN des documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement conditionnant le versement de la subvention ;
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée, signée du chef d'établissement et accompagnée d'un RIB de l'établissement.

- **POUR LES ÉQUIPES DONT LE PROJET INSCRIT NE BÉNÉFICIE PAS DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION**

Elles devront retourner un SCAN de la seule lettre d'engagement signée par le chef d'établissement.

- **POUR TOUS LES PROJETS**

Avant le 15 mars 2026, le professeur porteur du projet devra retourner par courriel (à l'adresse électronique du concours : cgenial.lycee@obspm.fr) les documents suivants :

- un compte rendu ainsi qu'un résumé du projet ;
- un lien vers une vidéo de présentation du projet.

Toutes les consignes concernant le résumé, le compte rendu et la vidéo sont consultables en ligne dans le [GUIDE PRATIQUE – LES RENDUS DES PROJETS LYCÉE](#)

E. QUEL TYPE DE PROJET ?

Le projet, fondé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI, enseignement en langue étrangère, etc.), un projet présenté au « Concours CGénial » relève des disciplines scientifiques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « Concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la recherche et de l'entreprise** (laboratoires de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

Les projets peuvent être centrés sur une **démarche d'investigation scientifique**, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

L'ensemble des projets finalistes des éditions précédentes du « Concours CGénial-Lycée » sont consultables [ici](#).

CONSEIL

Participer au concours CGénial représente une belle opportunité pour vos élèves de rencontrer des professionnels du monde scientifique. Pensez à activer **la part collective du Pass Culture** en vous rendant sur la [plateforme ADAGE](#) et organisez votre rencontre. Le **référent culture** de votre établissement pourra au besoin vous aider dans cette démarche.

4. LES EVALUATIONS DES PROJETS

A. CRITERES D'ÉVALUATION

Les critères retenus pour l'attribution des subventions ainsi que l'évaluation des comptes rendus lors de la sélection des finalistes sont les suivants :

- originalité, innovation, intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;
- démarche scientifique, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication.

Les 20 meilleurs projets évalués lors de la réunion de sélection du comité scientifique seront invités à participer à la finale nationale.

B. MODALITES DE LA FINALE NATIONALE « CONCOURS CGÉNIAL-LYCEE » ET DU CONCOURS EUCYS

- **Finale nationale du « Concours CGénial-Lycée »**

Il est rappelé que le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à trois (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel) composé d'industriels, d'universitaires, d'enseignants, de membres des corps d'inspection de l'éducation nationale et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de trois passages de jury consistant pour les deux premiers en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury. Un troisième passage, au format plus libre, prendra la forme d'un échange avec le jury de 15 minutes autour du projet.

Chaque groupe sera donc vu par trois commissions de jury différentes.

Lors de la finale nationale, les équipes sont encadrées par l'enseignant porteur de projet. Ce dernier n'intervient pas lors des passages devant les commissions de jury.

Les organisateurs se réservent le droit d'organiser la finale nationale à distance, en visioconférence avec le jury si le contexte l'impose. Les modalités vous seront alors précisées ultérieurement.

Pour information, les **critères** d'évaluations des projets sont les suivants :

- originalité, innovation, intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;
- démarche, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication, aisance des élèves.

À noter : en vue d'une possible sélection pour participer au concours EUCYS, **les élèves se verront également interrogés en anglais lors de la session de questions par le jury.**

- **Concours EUCYS**

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable en ligne sur [la page dédiée au concours EUCYS sur le site de « Sciences à l'École »](#) où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves **d'âge compris entre 14 et 20 ans et parlant l'anglais**. **Pour l'inscription, le compte rendu du projet et un résumé doivent être rédigés en anglais. Une vidéo de présentation du projet accompagne également le dossier d'inscription. Les équipes doivent également disposer d'une carte d'identité et/ou un passeport en cours de validité.**

A noter : pour la participation au concours EUCYS, seuls les élèves sont invités à participer. Ils ne seront pas accompagnés de leur professeur mais du « *national organizer* » du concours. Les frais liés aux déplacements des élèves pour le concours EUCYS sont pris en charge par les organisateurs.

C. LES PRIX DE LA FINALE NATIONALE

Les lauréats de la finale nationale du concours « CGénial-Lycée » pourront se voir offrir :

- **pour les « prix génialissimes »** : une participation à un concours scientifique « international » (*sous réserve de modification d'ici la date de la finale nationale*) ;
- **pour les « prix des partenaires »** : une visite d'un site scientifique industriel ou de recherche d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **un « coup de cœur »**, décerné par la rédaction de Science & Vie Junior : un article sur le projet à paraître dans un numéro du magazine ;
- **un « prix vidéo » décerné par un jury spécifique élisant la meilleure vidéo de projet** ;
- **pour tous les finalistes** : un abonnement numérique au magazine Science & Vie Junior, des ouvrages et lots scientifiques.

Attention : il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite gagnée, renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Les prix viennent récompenser une équipe type, à savoir 3 élèves et 1 enseignant.

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS POUR LA FINALE NATIONALE

La prise en charge par les organisateurs des frais liés à la participation à la finale nationale concerne uniquement les membres d'une équipe type, à savoir, une équipe composée de trois élèves au maximum et d'un accompagnateur.

À noter également que **toute demande de remboursement**, si les dépenses entrent dans le cadre des prestations prises en charge par les organisateurs, devra se faire **avant le 30 juin 2026 (heure de métropole)**. Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

A. TRANSPORT DES EQUIPES

- **Règles de prise en charge**

Pour les **équipes issues d'un département français**, les organisateurs prendront en charge le déplacement aller-retour d'une équipe type (trois élèves et un professeur) entre la ville de l'établissement de l'équipe jusqu'aux gares ou aéroports de Paris.

Pour les **équipes qui ne sont pas issues d'un département français**, aucune prise en charge ne sera accordée.

Quel que soit le lieu de départ, **le transport en train sera toujours privilégié**. Les déplacements en avion sont réservés aux équipes qui ne peuvent se rendre à la finale nationale par des moyens terrestres.

Les participants doivent également être en possession de **papers d'identité à jour valables au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026**.

De même, il revient aux participants de prendre connaissance des règles de voyage imposées par les compagnies de transport. Les organisateurs ne seront pas responsables des infractions commises par les participants au « Concours CGénial » et ne prendront d'aucune façon en charge d'éventuelles contraventions.

Aucun supplément de bagage pour le transport de matériel encombrant ne sera pris en charge par les organisateurs.

Pour les voyages en avion, un seul bagage en soute par personne sera pris en charge (23 kg maximum et de dimension standard imposée par la compagnie).

De manière exceptionnelle, et après en avoir fait la demande auprès des organisateurs (demande à l'adresse cgénial.lycee@obspm.fr), une prise en charge partielle des frais liées à **l'usage d'un véhicule personnel uniquement** peut être envisagée (véhicules de l'établissement et de location exclus). Cette prise en charge n'excédera pas le prix du voyage en train et en deuxième classe correspondant au trajet de l'ensemble de l'équipe type.

Les équipes arriveront la veille de la finale nationale et repartiront le lendemain dans la journée. Pour les équipes ultramarines, une nuit supplémentaire, deux jours avant la finale, est prévue en métropole.

Aucun frais de déplacement intra-urbain (tickets de métro, RER, bus, taxi...) ne sera remboursé.

- **Modalités de prise en charge**

Les organisateurs prennent en charge les frais de transport de l'équipe type pour la finale nationale.

Les modalités de prise en charge des frais de transport pour les équipes types qui participeront à la finale nationale seront précisées ultérieurement et pourront différer d'une académie à une autre.

Une « Annexe 1 » fixant les modalités de prise en charge sera prochainement publiée sur le site de « Sciences à l'École » en cliquant [ici](#).

B. REPAS DES EQUIPES

Pour toutes les équipes, les repas pris en charge par les organisateurs sont :

- **veille de la finale** : petit déjeuner (ultramarins seulement), repas du soir ;
- **jour de la finale** : petit déjeuner, déjeuner, repas du soir ;
- **lendemain de la finale** : petit déjeuner seulement.

C. HEBERGEMENT

Les organisateurs prennent en charge la réservation et le coût de l'hébergement pour tous les participants (équipes types seulement). Les organisateurs se réservent le choix du lieu et de la composition des chambres. Ils veilleront toutefois à ce que les garçons et les filles soient séparés ainsi que les adultes et les élèves.

Aucune réservation pour des personnes accompagnant l'équipe type ne sera effectuée par les organisateurs.

6. FAQ

- **COMMENT S'INSCRIRE ?**

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

- **UN MEME ENSEIGNANT OU UN MEME ETABLISSEMENT PEUT-IL PRESENTER PLUSIEURS PROJETS ?**

Un même professeur peut inscrire deux projets au maximum au « Concours CGénial-Lycée », avec des équipes d'élèves différentes et sur des sujets distincts. En tenant compte de cette restriction, un même établissement peut inscrire autant de projets qu'il le souhaite.

- **QUI CONTACTER ?**

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter : cgenial.lycee@obspm.fr

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <https://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-informations-pratiques-2/>